VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale

DE CHOIX

—ET—

RÉSIDENCE

FAISANT FACE AU FLEUVE

ENTRE LES RUES

Terpsichore et Henderson,

Pour Fabrique, Entrepôt,

Ou autre usage,

Ayant privilèges de rails mobiles

ET CONNUE COMME LA

COUR DE COTON INDEPENDANTE.

Résidences Centrales en Briques

No 828 Rue du Camp,

Nos 845 et 847 rue Baronne,

Nos 825 et 827 rue St-Joseph,

ET DE VASTES

Lots à Bâtir Améliorés

No 921 avenue Howard.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encancanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI 18 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt, connu comme la Cour de Coton Indépendante, faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé. Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 15 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre etages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle verandah en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de coté du lot No 84 borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 18

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citernes, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 19 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

18mars—18 25—avril 1 8 15 19

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres dans la Paroisse Morehouse.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 13 mars 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir: SW. 1|4 de SW. 1|4 de la Sec. 15, NW. 1|4 de NW. 1|4 de la Sec. 22, SE. 1|4 de SE. 1|4 de la Sec. 16, NE. 1|4 de NE. 1|4 de la Sec. 21, tout dans le township 23 N., R. 8 E., contenant 160 acres. Conditions—Comptant.

15 mars—15 20 27—avril—3 10 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DU

Magasin de seconde main, bric-à-brac et antique.

PROMENADE CARONDELET.

Entre les rues Marais et Trémé,

Consistant en un grand assortiment de lits, Bureaux, portraits, lampes antiques et d'anciens articles trop nombreux à mentionner.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, 27 mars 1900, à 10:30 heures A. M.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 14 mars 1900, dans l'affaire de la succession de John Bandich ou Banich, No 61,548, Division C.

Conditions—Comptant.

17 mars—17 18 19 20 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI

Cottage, Résidence Simple.

No 1317 rue St Thomas, près Thalie.

Succession de Thomas J. Brennan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 59,439.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 17 avril 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune par JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 12 mars 1900, dans l'affaire, ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent et appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Thalie (anciennement Benjamin), Melpomène (anciennement Edward) et Annonciation; ledit lot est désigné à l'ouest de la rue St Thomas, et mesure, en mesure anglaise 25 pieds 5 1|4 pouces de face à la rue St Thomas sur 120 pieds entre lignes parallèles, désigné comme partie du lot No 6 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, 23 janvier, 1841, et déposé comme plan No 75 dans le livre des plans de Felix Grima, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date garantis par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et les timbres de revenu; 10 pour cent déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, N. P. aux frais de l'acquéreur.

15mars—15 20 27—avril 3 10 16 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Rémunératifs

Dans des propriétés du Deuxième District bien louées.

Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront vendus en bloc.

Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcus.

No 39,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 3 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés respectivement les 9 et 23 février 1900, les deux de l'Hon. Geo H Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par les rues St Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, désigné par la lettre A, sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, avril 1886, et mesurant 42 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny.

Les améliorations sont connues par les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe et 1011 rue Derbigny et sont décrites comme suit:

Les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe sont des cottages simples et contiennent chacun trois chambres et dans le fond une bâtisse à deux étage—chaque bâtisse contenant quatre chambres, citerne dans la cour, etc.

Le No 1011 rue Derbigny est un cottage simple contenant quatre chambres, pantry, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", sur un plan par J. A. d'Hémécourt, député-voyer, le 5 mai 1860, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les Nos 1512 et 1516 rue Ste. Anne et comprennent le bon cottage double contenant de chaque côté 2 chambres et cuisine et à l'arrière du lot une bâtisse à deux étages contenant de chaque côté 2 chambres, citerne dans la cour, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demande.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, ainsi que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis requis par la loi devant être affixés à l'acte ou aux actes de vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

27 fév—27—mars 4 11 18 25—av 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Une occasion sans pareille pour acquérir un des sites manufacturiers les mieux situés dans toute la ville, vis-à-vis des chantiers Stuyvesant, ou Chemin de Fer Central des Illinois, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue Louisiane, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, connues comme la Fabrique de Châssis et Jalousies du Sixième District; aussi les machines, bouilloires, machines à vapeur outils en usage dans de semblables fabriques. In re Otto Manske, en banqueroute, No 145 Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 12 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Frank D. Chrétien, référé en banqueroute daté le 8 mars 1900, dans l'affaire de Otto Manske, en banqueroute la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Le site manufacturier le mieux situé, connu comme la fabrique de châssis et jalousies du Sixième District, comprenant l'ilet entier (un lot excepté), borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et de plus décrit comme suit:

Douze (12) certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et la lettre A, sur un plan par E. Pilié, voyer, le 14 décembre 1892 et mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delachaise et Chippewa, et mesurant 33 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et de façade à la rue Chippewa, 94 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et de façade à la rue Delachaise et 102 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2. Les lots Nos 2 à 7 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et façade à la rue Chippewa par la suivante profondeur à savoir:

Le lot No 2 a 102 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 1 et 111 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3. Lot No 3 a 114 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 4. Le lot No 4 a 128 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 5. Le lot No 5 a 137 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 6. Le lot No 6 a 145 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 7. Le lot No 7 a 58 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 6 et 94 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 8 et borné dans le fond par le lot A. Ledit lot A mesurant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante. Le lot No 9 a 102 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 8 et 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 10. Le lot No 10 a 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 9, et 120 pieds 1 pouce de profondeur et façade à l'avenue de la Louisiane et formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue de la Louisiane. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent ensemble 60 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Chippewa et de l'avenue de la Louisiane, le tout desdits lots formant l'ilet entier borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane avec l'exception du lot No 8 n'appartenant pas à ladite banqueroute.

2° Les machines contenues dans la ci-dessus décrite propriété consistant en bouilloires et autres machines en général en usage dans les fabriques de châssis et jalousies, ensemble avec tous les outils nécessaires pour le travail desdites machines.

Une occasion sans égale est offerte aux capitalistes d'acquérir un des plus beau site manufacturiers de toute la ville. La propriété est vis-à-vis des grands chantiers Stuyvesant de la Compagnie Centrale du chemin de fer de l'Illinois.

Conditions—Pour les machines, comptant; pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1, 2 et 3 versements égaux annuels portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, lesdits versements devant être représentés par des billets de l'acquéreur à l'ordre et endossés par lui même et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente à crédit et comme le syndic pourra requérir; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur.

Charles A. Butler, syndic.

11 mars—11 18 25—avril 1 8 à date

Pilules Régularisantes

—DU—

DR J. B. PEREZ

Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Remparts, en face de la Place Congo. 6 jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, office, cuisine, 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870, et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut, sur 128 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C. et D. sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883, une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après cela, chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes, parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur sur un côté et 102 pieds sur l'autre côté. Ils sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourées des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une situation idéale pour une école ou une académie de première classe.

2. Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 832 borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désignés par les Nos 1 à 9 sur un plan de L. Reisenstein, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour référence et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte. Une excellente chance pour spéculation.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir le pacte de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets, l'assurance et le transfert de la police au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte et les billets.

Chas. F. Claiborne, avocat

10mars—10 11 17 24 31—avril 7 à date

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

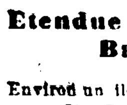 LAITIERS, 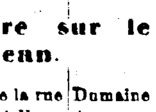

Jardiniers et autres--Attention!

GRANDE

Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un ilet des chars de la rue Domaine City Park et le Marché Français.

SUCCESSION DE MME OMER J. SNAER. No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 mars 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés sur la rive gauche du Bayou St Jean, dans le Second District de cette ville désigné par les numéros 1 et 2 sur un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 22 mai 1869, et mesure d'après ledit croquis comme suit: le numéro Un 112 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur le Bayou St Jean, 97 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne d'en bas, à laquelle profondeur ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 25 pieds 7 pouces, sur une profondeur de plus de 344 pieds 5 pouces et 5 lignes s'étendant sur la ligne du fond qui mesure 194 pieds 6 pouces sur le côté d'en haut une première profondeur de 28 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne rompue; ladite ligne court obliquement sur une seconde profondeur de 26 pieds 11 pouces, 4 lignes, puis une autre profondeur de 62 pieds 6 pouces à laquelle distance ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 46 pieds 6 pouces et 249 pieds 6 pouces 1 ligne jusqu'à l'arrière ligne, le lot numéro deux mesure 44 pieds 6 pouces face au Bayou St Jean sur la ligne du haut 97 pieds 10 pouces et 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond et 109 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne opposée.

2° Une certaine portion de terre de forme triangulaire, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois, Telemacus, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 pouces sur la ligne la séparant de la propriété ci dessus décrite et 169 pieds sur la ligne du fond; ladite portion de terre est désignée par la lettre F, sur un croquis de S. F. Lewis, voyer, annexé à un acte passé pardevant P. E. Théard, antrefois notaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre ayant 5 chambres, galeries sur le devant, le côté et derrière, écurie pouvant loger onze têtes d'animaux et magasin de fourrage, 2 citernes, poulailler, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spécial sur ladite propriété portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de coutume de sécurité, le transfert de la police d'assurance et que l'acquéreur paie les taxes de l'année courante 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant George M. Barnett, notaire public, incluant les timbres Internal Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

7mars—7 9 14 21 28—avril 4 11

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur, Bureau 813 rue Commune MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 mars 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville désigné par le lot No 2, dans l'ilet borné par les rues Toulouse Dauphine, St. Louis et Bourgogne et mesurant 31½ pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage en briques ayant 6 chambres une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875, un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy notaire en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Pams mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St Bernard, d'après le plan fait par A. D Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de L. Layton, notaire en cette ville ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public incluant les timbres de revenue de Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Craig et Quintero avocats

14 mars—14 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX.

Coin Canal et Front,

LOUÉE A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1900.

Succession de Peregrino Avendaro.

No 61,515—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 avril 1900 à midi, il sera vendu à l'enchère publique A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mars 1900 et signé le 15 mars 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face sur la rue du Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un splendide magasin à trois étages en briques couvert en ardoises. Vendu sujet au bail qui existe dessus expirant le 30 septembre 1900.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de sept pour cent par an du jour de la vente; lesdits billets garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses de sécurité incluant cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite desdits billets. L'acquéreur de payer les timbres de l'Internal Revenue et les taxes de la présente année 1900. L'acquéreur devra déposer 10 0|0 de son enchère au moment de la vente avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 1 8 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison à Deux Corps de Logis.

628-630 avenue St-Roch,

ENTRE LES RUES CHARTRES ET ROYALE.

Succession de JEAN MARION.

No 59,823 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 4 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 mars 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, (autrefois Casacalvo), Poets, (maintenant avenue St Roch), Chartres (autrefois Moreau) et Espagne lequel est de terre mesure 36 pieds de face à la rue Poets sur 55 pieds de profondeur, acquis par le défunt comme suit, une partie de la portion de face qui est désignée par le No Un par achat d'Achille Tardie, par acte passé le 23 octobre 1851 pardevant J. Agaisse, autrefois notaire, enregistré C. O. Bk 55, folio 182, et un pied de ladite façade et une portion de l'arrière dudit lot par achat de Mme Maria Blomar, par acte passé le 24 avril 1869 pardevant Abel Dreyfus, notaire, enregistré C. O. Bk 94 folio 659.

Les améliorations comprennent une maison à un étage couverte en ardoises, ayant deux chambres, cabinet et galerie, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres, cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc. Loué $10 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers, ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante (1900) devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de la vente.

ROBERT LEGIER, Avocat.

3 mars—3 7 14 21 28—avril 4

VENTE A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ

Rémunérative du Second District

Nos 1013-1015 rue Douane, entre Remparts et Bourgogne.

Maison à deux étages en briques avec attic,

Louée à bail $600 par an.

SUCCESSION DE PIERRE PÉRET.

No 56,872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 11 avril 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 6 mars 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 96, borné par les rues de la Douane Remparts Bienville et Bourgogne, mesurant d'après un croquis fait par D. M. Brosnan député voyer daté le 7 février 1892, annexé à la marge d'un acte de vente au Young Mens Gymnastic Club exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville le 24 février 1893 45 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane sur 121 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages et attic, couverte en ardoises, No 1013 et 1015 rue de la Douane, ayant Bar et Grocerie, 4 chambres et hall au premier étage, 6 chambres et cuisine au second étage et 4 chambres dans l'attic, hangar en briques à l'arrière, waterworks, citerne etc., Vendue sujette au bail expirant le 31 octobre 1900, à raison de cinquante piastres par mois.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de Un et Deux ans, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, la stipulation de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, l'acquéreur d'assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1900 et les Internal Revenue Stamps des Etats-Unis sur ladite vente. La vente est faite sujette au bail présentement existant en faveur de Jean Bories et qui expirera le 31 octobre 1900 à raison de cinquante piastres par mois. L'acquéreur sera tenu de déposer à l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard et Rufus E. Foster, avocats.

9mars—9 14 21 28—avril 4 11

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CAROLINE KEMMLER.

DEUX COTTAGES

Nos 4218 et 4222

RUE CONSTANCE.

PAR HARRY H. HODGSON encanteur—Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre supplémentaire de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E dossier No 52,240 signé le 7 mars 1900 pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désignés par les numéros 12 et 13, le No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 152 pieds entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci-dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 152 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt, les acquéreurs assumant en plus les taxes de Ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Marion, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 11

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français.

Occupé et connu comme le "Café des Artistes" Succession de Pierre Navailles.

No 52,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 18 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navailles, dossier No 52,892 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et accessoires à cela, située dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désigné par le numéro "un", sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moellhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845 pardevant Lucien Herrman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1|2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté, après la rue Royale par le lot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations comprenant la solide et substantielle bâtisse en briques, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignées par les numéros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet "élégant temple de musique" connu comme l'Opéra Français, occupé comme une buvette connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixologiste Eugène Hoube. Le succès artistique et financier des dernières deux ou trois saisons de la troupe de l'Opéra, assurant la permanente et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer, mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

Propriétés Foncières de Choix

Dans le Sixième District.

Une Résidence Aristocratique.

L'élégante, commode et nouvellement construite résidence en bois à deux étages, avec de vastes terrains ornés, No 2336 rue Marengo, à l'encoignure de la rue Howard.

Deux sites à bâtir de choix,

Rue Marengo, entre les rues S. Liberté et Howard, 60x150.

Un lot de terre de valeur, rue S. Liberté, entre les rues Milan et Marengo.

Un superbe site à bâtir, rue Jeannette, entre les rues State et Eleonora.

Succession de John S. Snedeker.

No 61,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 28 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1900 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John S. Snedeker (dossier No 61,025 de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1° Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations, qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard (autrefois St George) Sud Liberté (autrefois Green), Marengo et Milan, désigné comme lots No 9 et 10 et partie du lot No 11, formant l'encoignure des rues Marengo et Howard et mesurant 60 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

Les améliorations comprennent la grande élégante et moderne résidence en bois à deux étages, connue par le Numéro municipal 2336 rue Marengo, subdivisée avec goût dans un vestibule de réception, salon admirable vaste salle à manger, cuisine, office, latrine en porcelaine, etc., et de vastes appartements, bien aérés, chambre à bain, latrine etc., au deuxième étage ornée de galeries spacieuses sur la façade et le côté, dans une splendide condition, récemment construite avec tous les agréments nécessaires construite retirée de la rue et des lignes du lot. Le fond amélioré par une bâtisse à deux étages en bois, avec chambres à domestiques au-dessus et écurie etc., au rez-de-chaussée. Banquette pavée, la rue en gravois, etc., le voisinage excellemment amélioré par de nouvelles et élégantes maisons et augmentant tous les jours en valeur.

2° Les deux splendides lots de terre consistant de un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet ci-dessus décrit et désigné comme les lots numéros 5, 6 et partie du lot No 11 commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Liberté et Marengo, et s'étendant vers la rue Howard. Le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 6 est contigu au lot No 5 et s'étendant vers la rue Howard et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre, etc., situé dans le même ilet ci dessus décrit, désigné sur un devis privé daté le 17 juin 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire le 17 juin 1896, par le No 24 et commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Sud Liberté et Marengo, s'étendant vers la rue Milan et mesurant 30 pieds de face à la rue Sud Liberté sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 28, borné par les rues Jeannette, State, Pitt et Eleonora, ledit lot étant désigné par le No 10 et commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Jeannette et State et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue State, et 150 pieds sur une ligne sur la ligne de côté du lot No 15; et 29 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Un joli emplacement, augmentant de valeur, bon entourage et à proximité de tous les agréments et une désirable section pour l'érection d'une résidence moderne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par lien de vendeur et hypothèque portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité habituelles.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant F. C. Marx, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0|0 sera exigé au moment de l'adjudication.

25 fev—25—mars 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple

Avec un vaste terrain et entrée pour wagon,

No 1918 rue Bagatelle, (maintenant Bourbon) près de la rue Urquhart.

Succession de Mme Léon Scoriels.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI 4 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 28 février 1900, dans l'affaire de la succession de Mme Léon Scoriels (dossier No 61 298 de la dite Cour) il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 498, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) St Antoine, Morales (maintenant Marais) et Urquhart et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un confortable cottage simple, subdivisé en un vaste vestibule, 5 bonnes chambres, galerie de côté, bon hangar dans le fond, contenant écurie etc., 2 cuves, grande entrée pour wagon et grande cour. Bonne résidence, dans un voisinage bien peuplé et agréable.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 0|0 sera requis au moment de l'adjudication.

4mars—4 11 18 25 avril 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carrière et als versus Paul R Toussaint et als (Docket No 60,047 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique.—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St Antoine, comprennent un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtiment de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement située, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an, en billet de l'acquéreur, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date